

<https://eluardvenissieux.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article874>

CNRD : LES ELEVES DU COLLEGE DECROCHENT LA 4E PLACE DEPARTEMENTALE

- PARCOURS CITOYEN - MEMOIRE - CONCOURS -



Date de mise en ligne : jeudi 27 juin 2024

Copyright © Collège Paul Eluard, Vénissieux - Tous droits réservés



Les 14 élèves du collège engagés dans le Concours National de la Résistance et de la Déportation ont été récompensés lundi 27 mai lors de la cérémonie de remise des prix organisée à la Préfecture du Rhône et de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Le film qu'ils ont réalisé sur le sauvetage des enfants juifs internés au camp de Vénissieux en août 1942 a en effet décroché la 4ème place départementale du Concours.

Le thème du Concours pour l'année 2023-2024 portant sur "la résistance à la déportation", il s'agissait dans ce travail de montrer comment des associations - notamment chrétiennes - aidées par des résistants, avaient obtenu la libération de ces enfants en faisant signer à leurs parents une renonciation à leurs droits parentaux, ce qui les faisait entrer dans le champ des exceptions aux circulaires organisant leur arrestation et leur déportation. A partir de leurs recherches sur les faits et sur différents profils d'enfants, et grâce à l'aide apportée notamment par Valérie Portheret spécialiste du sujet, les élèves ont établi le scénario puis organisé le tournage en mars sur les lieux où se trouvait le camp, entre Vénissieux et Saint-Fons, et au collège.

Après la délibération du jury départemental, ils ont été invités à la célébration de la Journée Nationale de la Résistance, aux abords de la prison Montluc, puis à la cérémonie organisée le même jour à la Préfecture où ils se sont vus remettre un diplôme et un livre.



A noter que la quasi-totalité de ce groupe, accompagnés par d'autres élèves de 3ème et des élèves de 4ème volontaires, ont également participé au Prix de l'Association des Rescapés de Montluc pour lequel ils ont rédigé les

biographies de six personnes internées à Montluc pendant l'Occupation allemande. Ils ont été récompensés lors d'une cérémonie organisée au Mémorial le 26 juin. Leurs textes, avec ceux rédigés par deux classes du collège Jean Perrin, ont été édités par l'Association sous la forme d'un livre qui sera déposé à la Bibliothèque Nationale de France.